

# PRIME VOIE PUBLIQUE INCOMPRÉHENSION ET COLÈRE

Depuis l'instauration de la prime voie publique, SYNERGIE-OFFICIERS n'a cessé d'alerter l'administration sur les injustices flagrantes contenues dans l'arrêté fixant la liste des postes éligibles.

Dès avril 2024, lors des discussions relatives au projet, nous avons dénoncé des oublis inacceptables.

Aujourd'hui, près de deux ans plus tard, rien n'a changé.

**Pire encore, la DRHFS, officiellement saisie par SYNERGIE-OFFICIERS, confirme qu'aucun rattrapage ne sera effectué au motif que les postes exclus du dispositif ne figurent pas dans l'arrêté (cherchez l'erreur...) et que finalement, à y regarder de plus près, les officiers concernés ne seraient pas « réellement » et « quotidiennement » sur la voie publique.**

**Une réponse inacceptable.**

**Un raisonnement hors-sol.**

**Un profond mépris pour la réalité du terrain.**

Qui peut sérieusement nier aujourd'hui l'engagement des officiers en charge des services de voie publique après la vague d'attentats de 2015, le mouvement national des gilets jaunes, les manifestations d'ampleur en tout genre, les JOP 2024 ou encore les innombrables missions de police qui viennent apporter quotidiennement secours et assistance à nos concitoyens ?

**Affirmer que la présence de ces officiers sur la voie publique est « marginale » relève soit de l'ignorance, soit du déni.**

**SYNERGIE-OFFICIERS s'insurge : ÇA SUFFIT !**

Face à cette situation bloquée et à cette absence de considération, SYNERGIE-OFFICIERS demande une reconnaissance juste et concrète du travail des officiers sur la voie publique. C'est pourquoi :

- SYNERGIE-OFFICIERS saisit de nouveau le DGPN afin que ce dossier avance enfin.
- SYNERGIE-OFFICIERS exige une révision de l'arrêté pour intégrer les postes injustement exclus.

Ce combat est celui de la justice, du respect et de la vérité du terrain. Les officiers ne sont pas des variables d'ajustement et leur engagement ne peut être ignoré.

Le Bureau National